



Conditions de location d'un emplacement de camping

Toute location d'emplacement est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.
Seules les personnes figurant sur le contrat pourront séjourner au camping.

Réservation

- La réservation devient ferme à réception du contrat de réservation dûment rempli, accompagné de l'acompte représentant 25 % du prix total de la prestation.
- Dans tous les cas, une confirmation de réservation vous est envoyée par courrier ou par e-mail.
- Le règlement du solde de votre séjour s'effectuera à l'arrivée.
- Les frais de dossier pour réservation s'élèvent à 20 € et sont non remboursables.
- Toute fausse déclaration entraînera la nullité de la réservation.

Arrivée, retard et départ anticipé

- L'arrivée doit avoir lieu **à partir de 14 heures et avant 20 heures**. Votre emplacement sera réservé jusqu'à 14 heures le lendemain de la date d'arrivée prévue ; **passé ce délai et sans nouvelles de votre part, votre réservation sera annulée.**
- Le départ doit avoir lieu **à partir de 8 heures et avant 12 heures** (tout dépassement entraînera la facturation d'une journée supplémentaire).
- Un départ anticipé ou une arrivée retardée ne donnent lieu à aucun remboursement.
- Le numéro d'emplacement sera déterminé par le gérant le jour de l'arrivée.
- La réservation n'étant pas obligatoire, les campeurs n'ayant pas réservé seront reçus dans la limite de nos places disponibles.
- Aucune remorque bateau ne sera acceptée sans accord préalable de la Direction.

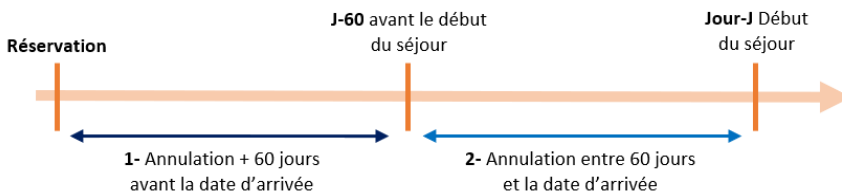
MODIFICATION, ANNULATION ET REMBOURSEMENT DE VOTRE SEJOUR :

Modification de votre réservation : Une demande de modification du séjour (*dates, type d'hébergement*) peut être faite auprès du camping (*par courrier ou e-mail*), dans la mesure des disponibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. À défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation.

Toute demande de prolongation de séjour ou de changement de catégorie de location sera réalisée selon les disponibilités et selon les tarifs en vigueur. **Toute demande de modification de séjour intervenant 15 jours avant la date d'arrivée ne sera pas acceptée.**

Annulation du fait du client : en cas d'annulation, merci d'avertir le camping le plus rapidement possible par e-mail ou courrier.

• En cas d'annulation sans souscription à l'assurance :



1- annulation survenant plus de 60 jours avant la date d'arrivée : la totalité de l'acompte vous sera remboursée.

Une indemnité compensatoire de 20 € sera conservée à titre de frais d'annulation.

2- annulation survenant entre 60 et la date d'arrivée : la totalité de l'acompte sera conservée à titre de frais d'annulation.

• En cas d'annulation avec souscription à l'assurance :

Une partie du montant des sommes payées (hors frais de dossier, coût de l'assurance et taxes de séjour) vous sera remboursée* suivant les conditions d'annulation disponibles sur notre site internet.

L'assurance annulation est facturée 2,9 % du prix du séjour par emplacement (sous réserve d'augmentation et de modification de l'assureur). Elle est facultative et doit être souscrite à la réservation.

* En cas de non-remboursement par l'assurance et sur présentation d'un justificatif, nous vous rembourserons suivant les conditions d'annulation sans souscription à l'assurance, hors coût de l'assurance annulation.

Interruption de séjour : Un séjour interrompu ou une arrivée tardive du fait du client ne pourront donner lieu à aucun avoir, ni remboursement sauf en cas de souscription à l'assurance annulation, suivant les conditions d'interruption disponibles sur notre site internet.

Clause particulière – Annulation et Covid-19, annulation de votre séjour uniquement en cas de :

- confinement ;
- restriction de circulation ;
- quatorzaine ou quarantaine dans votre commune, département, région ou pays (sur justificatif de domicile) ;
- si un des participants au séjour est contaminé par la Covid-19 dans les 20 jours précédant la date d'arrivée prévue (annulation possible uniquement sur présentation d'un test positif et d'un certificat médical).

Le camping vous proposera, au choix :

- un avoir correspondant aux sommes versées, majoré de 20 %*, valable 2 ans et non remboursable ;
- un remboursement des sommes versées, hors coût de l'assurance annulation.

*majoration plafonnée à 100 €

A noter : la peur de voyager n'est en aucun cas un motif d'annulation recevable.

Annulation du fait du camping : en cas d'annulation du fait du camping, sauf cas de force majeure, le séjour vous sera remboursé dans son intégralité. Cette annulation ne pourra donner lieu à aucun versement de dommages et intérêts.

REGLEMENT INTERIEUR

Extrait (le règlement intérieur du camping est disponible sur le site internet) :

- Seuls les barbecues électriques sont autorisés. Les barbecues à charbon de bois ou à gaz sont interdits.
- Les visiteurs ne passant pas la nuit devront s'acquitter d'une taxe journalière de 5 €.
- **Animaux :** Les chiens (sauf ceux de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie qui sont interdits dans le camping), chats et autres carnivores ne seront acceptés que tenus en laisse après présentation de leur carnet de vaccination en cours de validité. Ils devront être sortis du camping pour leur promenade hygiénique, ne devront causer aucune gêne et ne jamais rester seuls sur votre emplacement.

Droit à l'image : Lors de votre séjour au sein de notre établissement, vous et l'ensemble des participants au séjour êtes susceptibles d'être photographiés ou filmés par un membre du personnel ou par un prestataire externe mandaté par nos services. Cette démarche a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation de nos établissements, et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation.

Vous pouvez signaler votre opposition à la diffusion de votre image par écrit, dès votre arrivée, auprès de la Réception. À défaut, les photos ou films sont réputés libres de droit pour tout pays à la signature du contrat de location, et pourront être exploités à but commercial ou publicitaire, en particulier sur les sites internet du Groupe Vacances Giens, les réseaux sociaux (dont Facebook et Instagram), ainsi que sur tout autre support de communication utilisé par nos services (guides de voyage, sites partenaires, portails spécialisés d'annonces, etc...).